

MERCREDI 26 MARS 2025

SÉCURITÉ ET SANTÉ : DES MESURES ALIGNÉES SUR LES RÉALITÉS DU TERRAIN



À l'occasion de la dernière Formation Spécialisée réunie à la Direction Générale, notre alliance UNSA Douanes / CGC Douanes fait le point sur quelques situations abordées.

→ INCIDENT DE MONTPELLIER : UNE PRISE DE CONSCIENCE NÉCESSAIRE

Lors de cette réunion, la Direction Générale a fait un point d'information sur l'incident survenu le 11 février dernier à Montpellier. Dès notre déclaration liminaire, nous avons tenu à saluer le sang-froid et le professionnalisme des collègues, qui ont sans doute permis d'éviter une issue plus grave.

L'alliance UNSA Douanes/CGC Douanes le martèle à chaque instance : les menaces auxquelles sont exposés les douaniers ne cessent de croître, exigeant une prise de conscience générale et une réponse rapide de l'administration. Face à cette réalité, il est impératif de mettre en place des mesures concrètes pour sensibiliser et protéger efficacement les agents. Minimiser ou ignorer la dangerosité de la situation n'est plus une option. L'ensemble des acteurs concernés doit se mobiliser sans attendre pour éviter une tragédie.

Pour illustrer cette réalité, nous signalons une nouvelle situation préoccupante liée au narco-banditisme, survenue lors d'une remise de cocaïne du bureau d'Orly à la police d'Orléans. Nos dirigeants doivent nous entendre et mettre en place les mesures que nous réclamons. **Nous ne lâcherons rien sur la sécurité des collègues : c'est dans notre ADN.**

→ SÉCURITÉ DANS LES LOCAUX DE SURVEILLANCE : UN RAPPEL DES CONSIGNES

La DG a présenté une nouvelle note récapitulant les consignes de sécurité en présence de tiers dans les locaux de Surveillance. Annoncé comme un rappel des directives existantes, ce document, pourtant bien intentionné, suscite des critiques. Il est trop volumineux et difficile à assimiler rapidement. Une notice plus synthétique en complément pourrait faciliter la compréhension et l'application des consignes.

Suite à nos remarques, le bureau Réseau 2 a validé plusieurs modifications et s'est engagé à annexer une fiche simplifiée. Cet outil servira de support aux encadrants pour effectuer des rappels réguliers lors des réunions de service.

Nous réaffirmons ici notre attachement à institutionnaliser ces réunions et formations au sein des unités (cf. Plan d'Action Surveillance – P.A.S.). **Cette dynamique devra également s'étendre aux services OP/CO-AG.**

Un autre sujet a été soulevé : le stockage des téléphones de service dans les unités. Certaines organisations syndicales ont demandé une note de cadrage sur ce point. **Notre credo reste le même : pragmatisme et simplification des procédures. Tout est déjà bien trop lourd et compliqué !** Ainsi, nous considérons qu'une telle directive n'est pas nécessaire à ce stade. En effet, ces équipements sont déjà entreposés dans des brigades « sécurisées ». En cas de problème, les agents et encadrants disposent des instructions nécessaires pour signaler et rendre compte de toute anomalie, y compris en cas de vol. **Nous privilégions donc une approche fondée sur le bon sens et la responsabilisation, sans alourdir le cadre existant.**

→ NOUVELLES APPLICATIONS ET ÉQUIPEMENTS : DES AVANCÉES ENCOURAGEANTES

Les retours terrain sur les nouvelles applications (Visite H7, Transaction, herses déclençables à distance) sont globalement positifs. Même si des ajustements restent nécessaires, nous saluons le travail réalisé par les services de la Direction Générale.

L'application Transaction était très attendue par les agents et réclamée depuis longtemps par notre alliance syndicale. Son déploiement marque une avancée notable.

Mais ceci ne doit être qu'un début ! Forts de ce constat positif, nous demandons à la DG d'accélérer le développement et la mise en place d'autres outils de ce type, afin de faciliter et sécuriser le travail des agents.

